





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2016-216**

Séance publique du

2 mai 2016

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20160502- lmc187288-DE-1-1
Date de signature : 03/05/2016
Date de réception : mardi 3 mai 2016
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A LA CAISSE DES ECOLES -
EXERCICE 2016**

Le 2 mai 2016 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 26/04/2016, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Moussa BENKACI à Madame Odile BONTHOUX, Madame Christine BERNARD à Madame Charlotte BENON, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Jacques BOUDON à Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Jean-Pierre BOUVET à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Charlotte DE BUSSCHERE à Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Philippe DE SAINTDO à Madame Irène MALAUZAT, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Gilles DONATINI à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Muriel HERNANDEZ à Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Coralie JAUSSAUD à Monsieur Ravi ANDRE, Madame Liliane PIERRON à Madame Danièle BRUNET.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Catherine ROUVIER.
Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Brigitte DEVESA donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Qualité de Vie
Direction Education

Nomenclature : 8.1
Enseignement

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 2 MAI 2016

RAPPORTEUR : Madame Brigitte DEVESA

Politique Publique : 14-ENSEIGNEMENT ET SOUTIEN A L'ÉDUCATION DES ENFANTS SCOLARISES

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A LA CAISSE DES ECOLES - EXERCICE 2016- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Chaque année, la Ville alloue à la Caisse des Ecoles, des subventions pour permettre d'assurer certaines dépenses de fonctionnement des écoles élémentaires et maternelles publiques.

Pour l'année 2016, il est proposé d'attribuer les subventions suivantes :

Fournitures scolaires	50 000,00 €
Petit matériel sportif	19 000,00 €
Crédit Noël	23 500,00 €
Activités P.O.I.V.R.E	220 000,00 €
Activités culturelles E.A.C.	40 000,00 €
Nouveau rythmes scolaires	40 000,00 €
Réussite Educative	52 000,00 €

soit une subvention totale d'un montant de : **444 500,00 €**

Par ailleurs, dans le cadre de l'organisation de la manifestation culturelle « C'est Sud », la Ville attribue chaque année une subvention à la Caisse des Ecoles.

A ce titre, il est proposé d'attribuer, pour l'exercice 2016, une subvention d'un montant de **25 000,00 €**. Vous trouverez, en annexe, un tableau récapitulatif des subventions accordées précédemment à la Caisse des Ecoles.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER**, l'attribution à la Caisse des Ecoles, d'une subvention de fonctionnement, ci-dessus détaillée, pour les dépenses des écoles au titre de l'exercice 2016, soit la somme de 444 500,00 €
- **DECIDER**, l'attribution à la Caisse des Ecoles, d'une subvention pour la manifestation éducative et culturelle « C'est Sud 2016 » d'un montant de 25 000,00 €
- **DIRE**, que la dépense totale en résultant, soit la somme de **469 500,00 €** sera imputée au budget de la Ville – Exercice 2016 – ligne budgétaire **213--657361--922** qui présente les disponibilités suffisantes.

DL.2016-216 - ATTRIBUTION DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A LA CAISSE DES
ECOLES - EXERCICE 2016-

Présents et représentés	: 53
Présents	: 41
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



ANNEXE

**SUBVENTION A LA CAISSE DES ECOLES
EXERCICE 2016**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE QUALITE DE VIE
DIRECTION COORDINATION DE L'EDUCATION
DIRECTION DE L'EDUCATION

Imputation : 213—657361--922

Disponible : 469 500,00 €

OBJET	Subvention 2014	Subvention 2015	Subvention proposée 2016
Dépenses fonctionnement Fournitures scolaires	60 000,00 €	60 000,00 €	50 000,00 €
Dépenses fonctionnement Petit matériel sportif	21 850,00 €	21 850,00 €	19 000,00 €
Dépenses fonctionnement Crédit Noël	23 429,00 €	23 429,00 €	23 500,00 €
Activités P.O.I.V.R.E	229 163,00 €	229 163,00 €	220 000,00 €
Activités E.A.C.	15 000,00 €	15 000,00 €	40 000,00 €
Nouveaux Rythmes Scolaires	16 000,00 €	45 000,00 €	40 000,00 €
Réussite Educative	36 500,00 €	95 102,00 €	52 000,00 €
Manifestation éducative et Culturelle « C'est Sud »	30 000,00 €	30 000,00 €	25 000,00 €
TOTAL	431 942,00 €	519 544,00 €	469 500,00 €